

## **OMNIUM des LIBERTES**

**49 avenue Monseigneur Mouëzy  
35000 RENNES.**

**Tél : 02 99 26 99 07.**

**Responsable : Jacques DUBREUIL.**

20 Mars 2002

### **Communiqué de presse.**

L'Omnium des Libertés, association de défense des droits des minorités religieuses et des médecines alternatives, en la personne de son président Joël LABRUYERE et de son responsable pour la région Ouest, Jacques DUBREUIL, vous informe de la création en Bretagne, à RENNES, d'un Centre national d'information et de défense des victimes de la chasse aux sectes qui sévit depuis bientôt 20 ans en France.

Ce Centre national est destiné à venir en aide, à titre personnel, aux victimes de cette inquisition contre les « sectes » et à leur apporter tout le soutien dont elles pourraient avoir besoin en particulier sur le plan juridique ; l'association envisage de se porter partie civile auprès des victimes chaque fois que cela se justifiera.

Cette Plate-forme juridique est complémentaire de l'action de l'Omnium des Libertés qui a pour mission de soutenir l'action des associations et des particuliers qui s'organisent un peu partout en France pour faire échec à cette nouvelle forme d'inquisition « laïque ».

Elle fait appel aux services d'avocats réellement indépendants, conscients de la gravité du problème ; les bénévoles qui animent cette plate-forme sont déjà en lutte depuis de nombreuses années ; ils ne se font plus aucune illusion sur les capacités de dialogue de leurs adversaires, ni sur leurs réelles motivations fondées sur les préjugés et l'intolérance.

L'état français, malgré la désapprobation internationale ( à l'exception des pays totalitaires), malgré son isolement sur le plan européen dans ce domaine, s'enfoncé dans une discrimination de plus en plus large et de plus en plus grave envers les quelques 500.000 membres des minorités religieuses ; des procédures, pour la grande majorité abusives, ont fait des milliers de victimes, des dégâts considérables sur le plan moral, familial, professionnel et malheureusement quelques morts par règlement de compte, dépressions et suicides; une loi d'exception a été votée au mois de Juin ; elle établit une discrimination entre citoyens français, arbitrairement classés comme sectaires ou non et crée le délit de « manipulation mentale » spécialité des régimes totalitaires .

L'extension à d'autres groupes alternatifs de cette nouvelle forme « d'exclusion sociale » et « d'épuration administrative »- véritable racisme religieux- par l'introduction récente de la notion de « mouvance sectaire » nous fait craindre le pire pour un nombre très important de personnes et de professions au gré des classifications arbitraires des anti-sectes.

Il est temps de réagir face à une situation qui est devenue intolérable ; aussi nous invitons toutes les personnes conscientes de la gravité du problème, juristes ou non, à venir nous rejoindre dans ce combat, contre l'injustice qui est faite, sous couvert de l'état, à des centaines de milliers de citoyens français .

Mettons fin ensemble à cette atteinte grave aux libertés fondamentales de pensée, de religion et de libre choix thérapeutique ; le combat pour les libertés est l'affaire de tous les citoyens français sans exception.

Pour tout renseignement s'adresser à :

**OMNIUM des LIBERTES  
49 avenue Monseigneur Mouëzy  
35000 RENNES.  
Téléphone : 02 99 26 99 07.**